

**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE L’ASOZOF**

**A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**du mercredi 20 janvier 2021.**

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d’Administration de l’ASOZOF,

Monsieur le Directeur Général de la SAZOF,

Mesdames, Messieurs les Directeurs de sociétés, chefs d’entreprises et chers collègues,

Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Notre réunion de ce jour relève d’une obligation statutaire, la présentation du bilan de notre exercice 2020, un exercice fortement marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. La présence permanente de cette pandémie dans nos têtes, dans nos comportements quotidiens et désormais dans nos façons de penser et de vivre, ne saurait m’empêcher de vous souhaiter la cordiale bienvenue à cette Assemblée Générale Ordinaire de notre Association.

Je voudrais donc vous remercier d’avoir répondu à notre invitation et d’avoir bravé une fois de plus cet ennemi invisible qui n’aura jamais raison de nous, aussi longtemps que nous respectons les mesures barrières et demeurons avant et après tout dans la protection divine. Votre présence en ces lieux témoigne de votre soutien à notre vie associative.

Je voudrais vous renouveler ma profonde gratitude pour tous les efforts que vous avez consentis dans la mise en œuvre effective des mesures barrières édictées par le Gouvernement dès le surgissement de cette pandémie. Cela s’est traduit par les affiches géantes, moyennes et petites que vous avez collées sur les clôtures de vos entreprises, à leurs entrées, aux portes de vos différents ateliers et bureaux. Le lavage systématique et régulier des mains au savon et à l’eau, le port de masque, l’application du gel hydro-alcoolique plusieurs fois par jour, la distanciation sociale, la désinfection des ateliers et bureaux, etc. sont des gestes qui nous ont épargnés du mal, et que nous sommes obligés d’intégrer à notre nouvelle façon de vivre.

Malgré ces mesures prudentielles, nous avons déploré quelques cas de foyer épidémique de COVID-19 dans certaines entreprises. Heureusement, ils ont été vite maitrisés grâce au concours précieux des autorités en charge de la riposte nationale au COVID-19.

Mesdames/ Messieurs,

Nous vous avons aussi sollicité pour différentes contributions en vue d’apporter notre concours à la lutte contre la pandémie du coronavirus. Ceci s’est traduit par une contribution financière de Douze Millions Cinq Cent Cinquante Mille (12 550 000) Francs CFA, à travers l’ASOZOF et le Patronat. A cela s’ajoutent des dons en nature de gel hydro-alcoolique, alcool, bassines pour lavage de main, lits médicaux, oxygène (pour les CHU Sylvanus Olympio, Campus, Kara, les CHR de Lomé Commune, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Dapaong, etc.).

Un mémorandum relatif à l’impact de la pandémie du coronavirus a été transmis au Ministre en charge du Commerce et de l’Industrie, et à la Ministre de la Promotion de l’Investissement. Il mentionne en moyenne une perte de 55% du chiffre d’affaires des entreprises.

S’agissant des mesures d’accompagnement promises par le Gouvernement, je sais bien que c’est un sujet qui nous préoccupe, elles sont consacrées par l’ordonnance n°2020-005 du 30 juillet 2020, portant loi de finances rectificative pour la gestion 2020 et relative aux mesures d’accompagnement d’ordre fiscal et douanier liées à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Mesdames/Messieurs,

Depuis quelques minutes que je parle, mon propos ne concerne que le coronavirus. Heureusement, d’autres sujets beaucoup plus intéressants ont meublé l’exercice qui vient de s’écouler.

Je voudrais évoquer ici la construction de l’annexe du siège du Conseil National du Patronat, sis sur le Boulevard Eyadema en face de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Donc, j’ai le plaisir de vous annoncer que le Patronat a déménagé de ses anciens locaux depuis décembre dernier.

C’est également le lieu de saluer et de remercier les sociétés de Zone Franche qui, à travers leurs contributions financières, ont bien voulu apporter leurs pierres à l’édification de notre maison commune.

Mesdames/Messieurs,

Nous avons aussi signé un Accord de partenariat avec l’Autorité de Réglementation du Secteur de l’Electricité (ARSE) en juin 2020. Cet accord vise entre autres, l’assistance à l’ASOZOF en vue de la résolution des préoccupations des sociétés de la Zone Franche relatives aux services publics de l’électricité et de l’eau et une collaboration agissante entre les deux parties.

Par ailleurs, le Bureau International du Travail (BIT) a apporté un appui au Togo pour mettre en place un cadre formel de dialogue social bipartite, CNP-Togo / Organisations de travailleurs. Ainsi, le 18 août 2020, le CNP-Togo et les Organisations de travailleurs ont formalisé, par la signature d’un Protocole d’Accord, le CADRE PERMANENT DE DIALOGUE BIPARTITE (CPDB), instrument de dialogue social qui aura pour intérêt d’alimenter efficacement le tripartisme au sein du Conseil National du Dialogue Social (CNDS) et d’influencer positivement les débats avec les pouvoirs publics.

Il s’en est suivi le relevé de conclusions des négociations intervenues entre les Centrales syndicales et le Conseil National du Patronat du Togo. Ce relevé que nous avons largement publié sur notre site [www.asozof.org](http://www.asozof.org), nous rappelle l’amélioration permanente des conditions de travail.

En outre, je me permets de vous rappeler que le Togo notre pays s’est doté d’un nouveau Code du Travail depuis le mois de décembre dernier. L’ASOZOF a participé activement à la révision de l’ancien code.

Mesdames/Messieurs,

Il n’y a pas d’industrie sans une main d’œuvre qualifiée, bien formée, compétente et résolument tournée vers l’avenir. Les performances de nos entreprises sont essentiellement liées à une ressource humaine de qualité. C’est ce que nous propose le projet FACT Center Lomé & Kara. Il prend en compte les besoins en formation professionnelle des entreprises et anticipe sur l’avenir en considérant l’évolution de la science, de la technologie et de l’innovation. Les promoteurs sont Allemands, ce qui induit une forte participation de l’Ambassade d’Allemagne et de l’Union Européenne dans la réalisation du projet.

J’ai participé moi-même à la Présidence de l’Université de Lomé, le 18 décembre dernier, à la table ronde des besoins en formation professionnelle des entreprises. Cette rencontre a été présidée par le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l’Artisanat, le Professeur KOKOROKO.

Je m’en voudrais d’occulter un sujet aussi important que celui de la plateforme industrielle d’Adétikopé. L’étude d’impact environnemental et social du site a été validée, et dans mes discussions récentes avec les promoteurs, j’ai salué ce projet ô combien important pour le développement industriel de notre pays, puisque l’objectif visé est d’avoir bientôt un site industriel aménagé, viabilisé avec des routes, des VRD, l’éclairage, un centre de sapeurs-pompiers, des bâtiments administratifs pour les douanes, la police, la sécurité, l’administration, les boutiques, l’évacuation et le traitement des eaux usées, etc. Les travaux vont bon train.

Je n’ai pas manqué d’indiqué aux promoteurs qu’il importe que les loyers du terrain ou des bâtiments construits soient le plus compétitif possible afin d’assurer l’attractivité du site d’Adétikopé.

Mesdames/Messieurs,

Nous sommes à pied d’œuvre sur les réflexions concernant les lenteurs, les difficultés et les pertes de temps constatées depuis un certain temps lors de nos opérations d’importation et d’exportation par MSC et LCT. La Ministre de la Promotion de l’Investissement nous a reçus hier 19 janvier 2021 et ce problème a été l’objet de nos échanges. Un mémorandum lui sera adressé à ce sujet. Elle a promis intervenir dans le dossier.

Nous poursuivrons la défense de nos intérêts dans un climat désormais marqué par l’existence de cet ennemi invisible. Nous continuerons à faire totalement confiance au Gouvernement dans le respect des gestes barrières, en ayant présent à l’esprit que, pour un temps encore, nous devons vivre ou apprendre à vivre avec la Covid-19.

Nous resterons attentifs à tous les débats en cours sur le vaccin, les mutations de l’ennemi invisible et ses effets dévastateurs… En tout état de cause, nous suivrons les décisions et les mesures gouvernementales.

Je voudrais apprécier les Administrateurs pour leur disponibilité dans cette saison particulière. Merci à vous, chers collaborateurs.

Mes vifs remerciements vont également au Directeur Général de la SAZOF, non seulement pour ses conseils avisés, mais aussi pour son accompagnement pendant les différentes étapes de cette crise.

Je fais aussi un clin d’œil particulier au Directeur de l’Emploi de la SAZOF pour son efficacité dans la gestion des conflits sociaux 2020 au goût COVID.

Mesdames/Messieurs,

A l’entame de cette nouvelle année 2021, je formule au nom du Conseil d’Administration et en mon nom propre, mes vœux de protection divine, de santé et de prospérité à vous-mêmes, vos familles et vos entreprises.

2020 nous aura remémorés une valeur en perte de vitesse dans nos sociétés : **la solidarité**. Je souhaite fortement que nous nous accrochions davantage à ce principe moral fort tout au long de 2021. La solidarité est précieuse par ces temps de difficulté.

Que Dieu nous protège.

Qu’il nous garde.

Je vous remercie de votre aimable attention.

***ADODO Dahouè Kossi,***

***Président du Conseil d’Administration.***